

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le





## Délibération n°2025-24

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 20 février 2025)

<u>Date de convocation</u>: 12/02/2025 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 21 Nombre de délégués votants: 28 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 20 février 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires: M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CACHELOU Yoann, M. CARRERE Jean-Bernard, , M. CASAUBON Jean Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés: Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, Mme BLANCHET

Anne, M. CARREY Daniel, M CASADEBAIG Robert, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre,

M. LABERNADIE Patrick, Mme MOURTEROT Josiane, M. SANZ Alain

Pouvoirs: Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à M. DAGUERRE Robert Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. AUSSANT Claude

Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. BONNEMASON Bernard

Mme MOURTEROT Josiane donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel

Secrétaire de séance : M. LOUSTAU Christian

**OBJET: SOUTIEN FINANCIER AU CONCOURS REEMPLOI ORGANISE PAR LA RECYCLERIE** 

**RESO** 

**RAPPORTEUR: Fernand MARTIN, Vice-Président** 

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO) s'engage activement à encourager les démarches locales favorisant la valorisation des déchets. La recyclerie RESO, structure locale de l'économie sociale et solidaire, organise un concours sur le thème du réemploi et sollicite la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau à hauteur de 250 €.

Vu la délibération du 12 juin 2019 relative à l'adoption du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau ;

Vu L'impact positif du concours réemploi de la recyclerie RESO, qui sensibilise les habitants au réemploi et à l'économie circulaire, en cohérence avec les objectifs du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Vu la volonté de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau d'accompagner les actions locales visant à limiter la production de déchets et promouvoir le réemploi ;

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID: 064-246400337-20250220-D2025\_24-DE

## Vu le budget prévisionnel ci-dessous :

| Budget prévisionnel concours réemploi de la Recyclerie RÉSO |          |                             |          |
|---|----------|-----------------------------|----------|
| Recettes  |          | Dépenses                    |          |
| Subvention CCVO   | 250,00 € | Impression et communication | 75,00 €  |
| Soutien OSSAU PRO   | 50,00€   | Fournitures administratives | 25,00 €  |
| Autofinancement   | 350,00 € | Réception                   | 150,00 € |
|   |          | Dotations                   | 400,00€  |
| TOTAL:  | 650,00 € | TOTAL:                      | 650,00€  |

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de soutien présenté ci-dessus ;

PRÉCISE que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget primitif 2025 ;

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON